

Avis industriels et commerciaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sacrer l'argent destiné aux malheureux à une propagande électorale. En tout cas, l'argent du parti libéral a, comme il y a quatre ans, brillé par son absence, et on a pu du moins se convaincre que, hormis trois visiteurs, ce sont les catholiques, et eux seuls, qui ont rempli l'escarcelle destinée à soulager les familles pauvres. C'est caractéristique cette entente des radicaux à faire, d'instinct, ou par mot d'ordre, le vide autour de nos fêtes de charité. Les grands Maçons qui vantent leurs idées humanitaires ne se sont pas hasardés dans ces parages : ils se contentent de tirer les sous de la clientèle conservatrice, sans lui en rendre jamais, sous aucune forme !

Une œuvre peu connue, qui est également tout à l'honneur de nos dignes chrétiennes, est l'Œuvre des catéchismes. Pendant un à deux ans avant leur première communion, des enfants de familles ouvrières, à qui le père ou la mère n'aurait pas le temps d'apprendre le catéchisme, reçoivent, chaque semaine une ou deux fois, des leçons de dames et demoiselles qui se consacrent à la tâche, parfois bien ingrate, de compléter leur instruction religieuse.

Près d'une centaine de jeunes fillettes, parfois de jeunes garçons aussi, sont de cette manière préparés avec soin à ce grand acte de leur vie : la première communion. S'ils sont indigents, l'Ouvroir les habille pour ce jour-là des pieds à la tête, et ainsi double bonneactions accomplit simplement, modestement, sans ostentation et sans bruit.

Était-il hors de propos de... dénoncer cette œuvre touchante à la sympathie de mes lecteurs, à l'imitation de mes lectrices ? Non. Car elle n'est pas assez répandue, et dans tous nos chefs-lieux de districts, dans toutes nos localités rurales un peu importantes, comme Bonfol, Courgenay, Noirmont, Les Bois, etc. un groupe de femmes chrétiennes devrait accepter cette noble mission. Quel puissant secours pour le pasteur ! Quelle garantie consolante que l'enfant le plus humble, le moins bien doué, est, lui aussi, suffisamment instruit et préparé !

Maintenant que le catéchisme est banni de l'école, on ne saurait trop prendre tous les moyens de combler ce vide énorme.

À Paris, le berceau de toutes les œuvres d'évangélisation et de bienfaisance, celle du catéchisme est l'objet d'une attention toute spéciale. Elle date de 1828.

C'est Mgr Richard, coadjuteur du cardinal Guibert, qui, le 10 mars 1886, réunit les premiers éléments de cette utile fondation dont il confia la direction à Mgr d'Hulst. Donc au lendemain de la proclamation de la neutralité scolaire maçonnique.

Alors déjà l'œuvre des catéchismes comprenait 6 ou 7.000 enfants, quelques centaines de dames et était établie sur 8 paroisses.

En 1890, on comptait : 44 paroisses, 784 dames et 12.000 enfants ; en 1894, 65 paroisses, un millier de dames et 15.000 enfants.

Enfin actuellement, cette œuvre comprend toutes les paroisses de Paris, 2.000 dames catéchistes et 22.835 enfants. Ajoutons que 21 diocèses de France sont agrégés à l'œuvre de Paris.

Faisons-en autant en Suisse !

Est-ce fini avec Dreyfus-Zola ? La débâcle est-elle définitive ? On peut le penser à voir la colère des journaux allemands et italiens qui n'ont pas de mots assez cruels à lancer à la France, à cause du verdict du jury de la Seine.

Le *Berliner Tagblatt*, dont le correspondant parisien appelle les officiers français des « prétoriens vendus », écrit : « Nous avons mis au tombeau notre dernière espérance de vivre avec la France sur un pied de paix. »

La *Post* dit que la condamnation de Zola est la victoire du chauvinisme. Elle ajoute : « L'Al-

lemagne a le devoir de veiller, parce que la France sera peut-être entraînée dans des voies nouvelles. »

Zola, grâce aux Allemands, ne peut donc dire : « Je reste seul ! » D'après l'*Intransigeant*, il aurait même reçu dimanche un colis postal enveloppé de toile grise, contenant une série de carnets ; les feuillets en étaient couverts de signatures dont le nombre peut être évalué à soixante mille environ. En tête de chacun de ces carnets étaient inscrites les lignes suivantes :

« Hommage à Emile Zola, grand et héroïque défenseur de la justice et de la vérité. Les Allemands reconnaissants. »

Ce recrutement de signatures a été organisé, paraît-il, par le journal autrichien *Der Wag*, dont les tendances pangermaniques sont bien connues.

On dit aussi qu'un riche américain, Russel Peabody, propriétaire du palais historique des Contarini, à Venise, patrie de Zola, offre ce luxueux palais au père des *Rougon-Macquart* pour y subir sa peine.

Une fois en Italie, Zola serait chez lui. Il pourrait y rester et... se mettre à insulter l'armée italienne.

En tout cas, le quatrain lancé à propos de sa condamnation est bien de circonstance. Donnons-le comme épilogue de cette vilaine histoire :

L'Œuvre entreprise, en un four noir,

En une *Débâcle* s'achève.

La révision fut le *Rêve*.

Le verdict devint l'*Assommoir*.

Un passant.

LETTRE PATOISE

Rédaction du PAYS du Dimanche

ÇOCI ÇOLI

I voi bin que le patois veut rebèye lai pu belle des langues, grâce à *Pays di Duemoine*. I ne veu pe dire que ce veleuche djemai être lai pu aigièr ai rateni ni lai pu mètchaine, pouèche que ai y é lai langue des fannes, qu'an ne m'en paileuche pe. C'à céli qu'ai ferait bon rateni, lo diale y piédrait bin son laitîn. Po ios teni lai langue, an on dje fait un gros moncé de remèdes ; moi, ai me sanne qu'ai n'y en é qu'un : c'à de lai copai, Po lai langue, les fannes sont tu les mêmes, qu'ai s'appelechin Doroté, Mairie, Maiyenne, Fanchon, Lison, to ço que vos vouérai. — Adgedeu léchan in pô les fannes tranquilles, ai peu pailant des djenatches, c'à aidé lai même tchouse, an sai bin tu que les fannes ai peu les sorcières ç'à kif kif bouriko.

Ai y é dje longtemps de çoli, c'était bin devant les Kaiserliks, le papon de mon papon allai tō les sois à lōvre en enne mageon vou qu'an ne pailaie encoué de lai loi chu lo raitchetaige des tchemins de liè, an ne yi djazai ran que des djenatches. In des lōvrous, c'était, i crai, lo thiusin de mon papon, étaï encoué pu pavrou que to les âtres. To di temps des aivants, ai voyai des djenatches ai tcheva chu yo écouver, qu'alîn à saibait. I vos lèche pensai se ai laivai pavou, maimé ai grulai encoué pu, thien qu'an yi pailai d'enne grosse bête que voyai-djai to les sois poi lo velaidje. Cte bête-li, an y diai lai bête di Bout dedo. Ai paraît qu'elle se leudjeai en ci quart-li ; i crai bin, pouèche que ç'à li que demouère ço qu'an poérait aipelai lai craimme di velaidje. I vo dirai que lo thiusin de mon papon n'étaï pe in pouyou : dain ci temps-li, les dgens voidjn brâment des berbis, ai peu lu aivai lo belin. In soi donc, que mon hanne s'en allai an l'ôta, ai fesai bin neû, to d'in cō, ai voyié dou euyie que lo ravouétin, ai peu qu'épuin c'ment des tchairsbons. Ai-

lairme ! qu'ai se pensé, ç'à l'ai bête di Bout dedo. Mon hanne se tchaimpé ai djenouyon, ai peu en djoijnin les mains, ai crié : De lai pai de Duè thiù à-ce que t'é ? — Lai bête ne diè ran ; elle s'avainçait aidé contre lu. — pensai in pô s'ai l'aivai tchâ — i n'vos vouéropé aichurie qu'ai ne fesé ran dain sai thiulatte. Quoi qu'ai l'en feuche, lai bête veniait aidé contre lu : lu aivai aidé pu pavou. Thien qu'elle feu to pré, diaille m'em poitchai — ai djurai in pô, — ai voyié que c'était son belin ! Ai paraît qu'ai l'aivai rébiai de l'enfromai, ai pe cte pouère bête rôlai poi lo velaidje. Vo velai craire qu'ai-pré çoci, ai n'eu pu pavou. c'était la maimme tchouse que devaint. — L'hichtoire qu'i vo raiconte, ç'à lai vérité. I vo dirō bin dains qué velaidje çoli s'a pérait ; main i ai pavou que vo se ne foteuchin de no. Nos en voyan dje prou, hein Léon ! ! ! !

*Sucrôta d'lai foirêt
ai 1^e Tchalmé de pipe.*

Action de grâces

Benedicite omnia opera
Domini Domino.
Dan. 3

Petits oiseaux, dans le feuillage,
Vous louez Dieu
D'avoir fait votre doux langage ;
Le beau ciel bleu,
L'onde où chacun se désaltère,
Mouvant trésor ;
Le gazon, manteau de la terre,
Les épis d'or ;
La feuille où, par l'aube posée
Bien doucement,
Tremble une goutte de rosée,
Vrai diamant ;
L'astre roi qui, dans son domaine,
L'azur des cieux,
Avec majesté se promène,
Tout radieux ;
Le chœur des étoiles brillantes
Qui, chaque nuit,
Présent leurs clartés vacillantes
Au jour qui fuit ;
Le gai ruisseau de la prairie
Qui, bondissant,
A la rive humide et fleurie
Cause en passant ;
Le vent qui dans les bois soupire,
Disant aussi
Que Dieu de son immense empire
A grand souci.
Dans cette nature si belle
Rien ne se perd ;
Seul parfois l'homme ingrat, rebelle,
Manque au concert.
Au lieu de prier, il blasphème,
Il semblerait
Qu'il porte son beau diadème
Bien à regret.
Puisque ta place est la première,
Fils de la Croix,
Ouvre les yeux à la lumière,
Adore et crois !

A. S.

Avis industriels et commerciaux

Envois de messagerie à destination de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. — Il est arrivé très souvent ces derniers temps, que l'administration des douanes britanniques s'est vue dans l'obligation de s'opposer à l'introduction en Grande-Bretagne et en Irlande d'envois de marchandises avec valeur déclarée, parce que la valeur réelle du contenu n'était pas indiquée dans les *déclarations de douanes*. A ce sujet, nous faisons remarquer que les montres de toutes sortes rentrent dans la catégorie des envois de marchandises et que, pour chaque catégorie de marchandises, la valeur entière

doit être indiquée dans la *déclaration de douane* (blanche).

Une indication inexacte, incomplète ou fautive de la valeur sur la déclaration de douane peut entraîner non seulement le retard de l'envoi, mais aussi une amende.

Bien que l'indication *exacte* de la valeur soit indispensable sur les *déclarations de douanes*, elle est par contre facultative ou peut même être omise sur le bulletin d'expédition et sur le colis même lorsqu'il s'agit d'envois de marchandises.

Envois de messagerie à destination de la Suède. — Les envois de messagerie à destination de la Suède qui jusqu'ici ont dû emprunter exclusivement la voie d'Allemagne-Danemark peuvent dès maintenant aussi être acheminés à destination par l'Allemagne, Sassnitz-Trelleborg, et par des paquebots-poste directs. Cette dernière voie d'acheminement assure d'une manière générale aux envois une expédition plus rapide. En outre, les taxes à la valeur à payer dans ce cas sont un peu moins élevées que celles applicables à la voie de Danemark. Les taxes au poids sont les mêmes pour les deux voies d'acheminement.

Mandats-poste avec la Crète. — Dès le 1^{er} avril 1898, les bureaux de poste français établis dans l'île de Crète, à La Canée, à Candie et à Rethymo, participeront à l'échange international des mandats-poste (à l'exclusion des mandats télégraphiques) et cela dans les mêmes conditions que les bureaux de poste de France. Ces bureaux accepteront donc des mandats-poste à destination de la Suisse et pourvoient aussi au paiement des mandats émis en Suisse qui leur parviendront.

Les mandats-poste à destination de ces localités ne doivent cependant être dirigés sur les bureaux de poste français *que sur demande de l'expéditeur.*

Entrée en vigueur du nouveau tarif japonais. — L'entrée en vigueur du nouveau tarif ne pourra guère avoir lieu avant le 1^{er} octobre de cette année, à cause de la ratification des traités conclus par le Japon avec la France et l'Autriche-Hongrie et la période de transition de six mois prévue par le traité.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 9 du *Pays du Dimanche* :

28. PROBLÈME AMUSANT.

19 lapins à fr. 5	=	fr. 95.—
1 pigeon à fr. 1	=	» 1.—
80 escargots à 0,05	=	» 4.—

Tot. 100 pièces Total fr 100.—

29. CHARADE

Angle-terre. (Angleterre.)

30. LOGOGRIPHE.

Rocher, roche, roc.

31. ÉNIGME.

Une bouteille.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. L'Anglais qui attend l'Anglaise à Porrentruy ; le bouton d'or du Val de Travers égaré chez les caquelards à Porrentruy.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Des libellules de l'étang de la Reppe à Boncourt ; Fareld Riquams à Mervelier ; Cécile Bailat, institutrice à Rebeuvelier ; Stu qu'nape de bô à Roggenbourg ; Ali Bilat au Cerneu-Veusils ; Sara Farine et Julia Noirjean aux Cerlatez ; Crelier Joseph, étud. Bure ; A Ré Usy au Cerneu-Godat (les Bois) ; Maria Voirambé Rion à Courételle ; Christine Saucy à Lajoux ; Lucia à Montenol ; Maître Emile, inst. à Berlincourt ; Elisa Prenz et J. Humair fils à Undervelier ;

Louis Joliat au moulin de Corban ; Jos. Bron, commis à Corban ; Bernadette Peltier, remonteuse et Aurèle Peltier, tailleur aux Vacheries des Breuleux ; Marie Chételat, fille François, tuilier à Montsevelier ; René Frésard à Muriaux ; Celle qui n'oublie pas Alphonse à Sion ; Louis Rais, fils Pierre Rais au Thiergarten (Vermes) ; Jeannette à Bassecourt ; Céline Brossard aux Chenevières (Emibois) ; J. Mange Saucisse à Bassecourt ; Josais C. saie à Buix ; Rose, Marguerite et Pensée à Buix ; Joseph Grimaitre à Montignez ; Marcel Prince à Soulee ; Une blanche colombe de l'école supérieure d'Alle ; Un joli garçon de la fonderie de Cornol ; La violette de l'avenue de la gare qui pense toujours à son oillet de la gare à Porrentruy ; Une tailleuse au Noirmont ; Joseph Montavon à Scout ; Une rose de St Laurent de Bonfol ; Cyrille Jourdain, charron Milieu des Chaux près les Genevez ; Inne petête motate Genevezate aux Genevez ; J. B. à Porrentruy ; E. Jolidon à Surmoron (St-Brais) ; Une qui cherche et qui ne trouve pas à Bonfol ; Dos-Court à Movelier ; Une grenouillette de Bonfol ; Léon Leschenne, maire à Scout ; Fedola Laval, Bure ; Constant, Désiré et Georges à Saulcy ; Moi G. compté les lapins, les pigeons et les escargots du Peuchappatte ; Fleur d'Epine à Réclère ; L. C. Roselet ; Noël Nnamenneh à Boncourt ; Marguerite d'Ajoie regrettant son Bluet à Porrentruy ; Victorine, écolière à Saulcy.

36. CHARADE.

En s'accumulant, mon *premier*,
Belle dame, vous rend pensive ;
C'est que le charme printanier
Passe avec l'onde fugitive.

En se répétant, mon *second*

Fait songer à certain poète

Incorrect autant que fécond,

Que notre succès inquiète.

Mon *troisième* a changé de queue,

Mais il croqua qui vous savez.

Et vous courez plus d'une lieue,

Poltrons, quand vous l'apercevez.

Mon *tout* fabrique des chevilles

A l'intention du *Jura*....

Garçonnetts ou petites filles,

Qui d'entre vous devinera ?

37. ÉNIGME.

En vedette toujours, j'appartiens au navire

Qui file dans l'immensité.

Comme teinte je puis te dire

Que je suis sans éclat, sinon sans pureté.

Dans certain jeu connu, je deviens nécessaire

A celui qui s'apprête à battre l'adversaire.

38. LOGOGRIPHE.

Démuni de mon chef, avec ce qui me reste,
Je suis au nombre des grains
Qui font vivre les humains,
Soit en leur fournissant un manger bien modeste,
Soit en rafraichissant leur gosier altéré,
Soit même en engraisant leur hôte orné de soies.

Bons mots.

A la sortie du congrès
des spirites :

— Et vous, docteur,
croyez-vous aux revenants ?

— Comment pouvez-vous
me demander cela ? Mais si
je croyais aux revenants je
changerais de profession.

Dans une école :

Demande :
— Comment peut-on tou-
jours tenir fraîche la viande
de mouton ?

Réponse :
— En ne tuant pas le
mouton.

Faut-il te dire aussi que je puis me vanter
D'avoir ce qui rendit le Pérou si célèbre !
Mais un autre métal cent fois plus précieux
Qui se trouve partout du Volga jusqu'à l'Ebre,
Et bien plus loin encor, se présente chez moi.
Et c'est celui-là même à qui doit son emploi
Mon tout, que des Vulcains au noirâtre visage,
Du matin jusqu'au soir, embrasent avec rage.

39. MÉTAGRAMME.

Je fus une forteresse
Portant un terrible nom.
De ma tour une princesse
Un jour tira le canon.
Mais de ma force invincible
Maintenant on se rirait ;
Et je ne se's plus de cible
Qu'aux parleurs de cabaret.
Si l'on retourne ma tête
Je deviens pour les galants,
Une occasion honnête
De déployer leurs talents.
Enfin sous un ciel splendide
J'ai vu naître des guerriers,
Que leur valeur intrépide
A couronnés de lauriers.

Cote de l'argent

Du 2 mars 1898

Argent fin en grenailles fr. 97,50 le kilo.

Publications officielles

L'Ecole d'horticulture à Genève recommence le 1^{er} mai une nouvelle année scolaire. Les élèves devront s'inscrire avant le 15 avril à la Direction de l'Ecole, à Châtelaine, Genève. L'enseignement durera trois ans. Les élèves bernois seront reçus à prix réduit.

Convocations d'assemblées

Boécourt. — Le 6, après l'office, pour nommer l'institutrice de Montavon et deux membres de la commission d'école, décider la prise des taupes, etc.

De suite après, *assemblée bourgeoise.*

Courtedoux. — Le 13, à 12 1/2 h. pour voter l'introduction de l'école complémentaire.

Damvout. — Le 6, à 1 h., pour voter le règlement des pompiers.

Réclère. — Le 6, à 12 1/2 h., pour ratifier l'acquisition d'une maison et décider s'il sera procédé à un nouveau partage des terrains communaux.

Vicques. — Le 6, à 2 h., pour nommer les bergers, voter le budget, passer les comptes, etc.



Je pensais trouver Madelon ici pour lui demander quelques rafraichissements. Elle ne doit pas être bien loin, puisque voilà sa faux. Où est-elle donc allée ?